FO DGFiP
SECTION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES
L'INFO 64
Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP

Comité Technique Local du 27 Novembre 2017

Les élus FO-DGFIP64 ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Il est des révolutions dont les fonctionnaires se passeraient bien.

La DGFIP, au fil des réformes Jupitériennes va cesser de tourner tant elle se délite au fil des restructurations et du soit disant progrès numérique.

Il est des évolutions dont le citoyen lambda se passerait bien. Moins de service public de proximité et quand il y en a un, pas de chance, il est fermé pour cause de réduction d'effectifs et le plus proche à 40 km est une caisse sans numéraire !

Dernier recours l'appel au CPS pour un problème de mensualisation. Tapez la touche 1 puis2 puis 3 et 4 pour s'entendre dire « tous nos correspondants sont occupés, veuillez rappeler ultérieurement »…...il y a du progrès, le public s'est désormais aligné sur le privé !

Au final , le contribuable rédige une lettre dûment affranchie et la poste….dans le plus proche bureau de poste ……. s'il en existe un encore.Vous avez dit progrès numérique ?

Force est de constater que l'égalité de traitement du citoyen s'arrête aux bornes de l'internet.

Peut être qu'un jour le droit d'accès à internet sera reconnu comme un droit fondamental.

Pour en revenir à l'ordre du jour et plus précisément aux restructurations.

Permettez-nous M le Président de douter de la pérennité des nouvelles structures au-delà de 2020 (Thèze/Garlin et Arzacq ; Salies/Sauveterre/ Navarrenx ; Ustarritz/Hasparren).Nous pouvons, dès lors, comprendre la réticence de certains élus à effectuer les travaux de rénovation nécessaires à l'accueil de nos collègues.Pour autant, nous sommes également soucieux des desiderata ainsi que du sort de ces derniers.

Arzacq recevra-t-il les effectifs prévus au tagerfip ? Aux dernières nouvelles nos collègues de Salies/Sauveterre non désireux d'aller à Navarrenx pour cause de changement de RAN iront bien finalement à Sauveterre.

Quel est le sort réservé aux Chefs de Poste de Thèze,Garlin et Navarrenx entre le 01-01-2018 et le 01-09-2018?

La Trésorerie d'Anglet recevra-t-elle les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de la mission amendes. Actuellement, ces agents qui travaillent à la TPM de Bayonne sont chevronnés, la mission amendes ne s'improvise pas.Qui plus est, un départ à la retraite est prévu.

Face à un EPCI mastodonte la TPM de Bayonne est en souffrance, ce n'est que la résultante d'une inadéquation des moyens humains face à la charge de travail reçue et prochainement transférable.

Il en va également d'autres postes source qui devront effectuer les transferts et fusions dans des conditions optimales sauf à accentuer le travail des postes dits « récepteurs ».A titre d'exemple Hasparren (fusion avec Ustarritz, transfert de l'eau et l'assainissement de Ustarritz et Hasparren vers la TPM de Bayonne plus le transfert de l'impôt d'Ustarritz vers le Sip d'Anglet).En conséquence, avez-vous prévu des renforts spécifiques pour tous ces postes compte tenu des dates (vacances de Noël)?

Nous tenons également à vous signaler les difficultés que rencontrent les Trésoreries de Saint Jean de Luz et Hendaye. Les départs à la retraite vont impacter le bon fonctionnement de ces postes.

Nous terminerons ce tour d'horizon de la filière gestion publique en vous rappelant une fois de plus, Monsieur le Président, notre ferme opposition aux expérimentations de caisse sans numéraire pour les postes non désireux d'en faire partie.

La filière fiscale n'est pas en reste.

Les élus FO-DGFIP64 se sont toujours opposés à ***la création « d'usine à gaz »,*** *avez-vous mesuré l'impact du transfert de l'impôt de Lescar au Sip de Pau Nord ?*

Pour autant, pouvez-vous nous apporter des précisions sur la suppression à la Trésorerie de Lescar de l'emploi de C ? Vous aviez par le passé et par anticipation déjà supprimé un poste à Lescar…….

Sur la Côte Basque, la fusion des SIPS d'Anglet et de Bayonne semble se réaliser dans des conditions normales. Quelques demandes matérielles restent cependant à réaliser.Les élus FO-DGFIP64 vous demandent d'acter au pv de ce CTL les travaux de réfection des sols prévus pour 2018 .

A priori, il n'en va pas de même pour les SIE . Certains agents d'Anglet « fusionnés » font circuler une pétition sur leur futures conditions de travail. Leurs collègues de Bayonne s'interrogent ?

La question de l'accueil semble être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.Reconnaissons au passage qu'il existe, et la délégation CHS-CT en est témoin, un véritable problème de sécurité si rien n'est fait.

Les fusions conduisent à la réorganisation des méthodes de travail, des groupes à des remises en question engendrant certains mécontentements voire des craintes certaines. Elles ne sont pas indolores et impactent les conditions de travail. ***Dès lors, il est de la responsabilité du Chef des Services fusionnés et à lui seul d'organiser et de clarifier sa vision du futur service à l'ensemble des agents.Les Adjoints ne peuvent pas tout le temps jouer le rôle de « pompiers », être sur tous les fronts, focaliser les critiques, sauf à y laisser leur santé.***

Nous ne souhaitons pas qu'il y ait dans ce département une deuxième médiation lorque à notre sens une simple réunion générale avec l'ensemble des agents permettrait de déterminer une fois pour toute le « qui fait quoi , comment et dans quelles conditions ».

*Sur le règlement intérieur du Centre de Contact, simplement soumis pour information à ce CTL, les élus FO-DGFIP64 dénonceront les amplitudes horaires journalières (jusqu'à 22h00) et le travail le samedi pendant les campagnes déclaratives et d'avis …...****et pourquoi pas non plus faire travailler nos collègues le dimanche !***

Sans relation avec le précédent propos et sauf à le cautionner , ***FO-DGFIP64 dénonce l'absence d'un véritable régime indemnitaire pour ces agents qui sont soumis à des contraintes particulières de travail.***

FO-DGFIP64 relève que lors de la création du CDC de Rouen (août 2014)la Direction Générale a su « susciter » un volontariat d'agents expérimentés par un régime indemnitaire adossé à celui du CIS.Force est de constater que les Centres de Contact suivants, intégrés par des jeunes agents n'ont pu bénéficier de ce même régime.

Sur les indicateurs du TBVS nous aimerions connaître, par structures, le nombre de jour maladie,congé longue maladie, longue durée,le nombre de jours de récupération, le nombre de jours EDR .En effet, ces éléments nous paraissent déterminants et révélateurs des conditions de travail de nos collègues.

Enfin, Monsieur le Président, et peut être l'aurez-vous annoncé en préambule de cette séance, ce CTL sera peut être le dernier que vous présiderez. Nous n'avons pas été d'accords sur tous les sujets, mais force est de constater que votre humanisme a grandement contribué à favoriser un dialogue social de qualité dans ce département. Les élus FO-DGFIP64 vous souhaitent le meilleur dans vos futures fonctions de retraité.

En réponse à notre liminaire, le Président a reconnu qu'un Etat qui abandonne la ruralité est un Etat qui se délite et d'ajouter « Ce n'est pas internet qui remplacera l'humain, avec le numérique nous mettons la charrue avant les bœufs, 40 % du territoire n'est pas couvert . Concernant les caisses sans numéraires, nous marchons à l'envers ».

Au menu de ce CTL figuraient :

► Le positionnement des ponts naturels 2018 suite à l'enquête menée auprès des agents (pour avis et vote)

Les dates retenues sont les suivantes : **11-5-2018** ; **24-12-2018** et **31-12-2018** .

Les agents ont été consultés et se sont prononcés (56,35%). **Le choix des 3 ponts a recueilli 88,94 % des suffrages exprimés**.

Vos élus FO-DGFIP64 ont voté pour, respectant ainsi le choix de nos collègues et validant cette consultation puisque le choix ou pas du nombre de ponts leur était offerte.

► Le transfert de la gestion comptable et financière des communes de Momas et Caubios-Loos de la Trésorerie de Lescar à la Trésorerie d'Arzacq (pour avis et vote) .

C'est un souhait des élus pour répondre à l'appartenance ,depuis le 01-01-2017, à la Communautés de Communes les Luys en Béarn.Notre vote : abstention car nous n'avons comme informations que les demandes des élus.

► Les modalités d'organisation dans les structures fusionnées au 01/01/18 et transferts d'emplois correspondants (pour avis et vote) .

Vos élu(e)s FO-DGFIP ont fait remarquer à la Direction que les modalités d'organisation ne figuraient pas dans les documents préparatoires au CTL.

Concernant les fusions des SIP et SIE d'Anglet et Bayonne M Cagnat nous a précisé que les commandes d'armoires avaient été effectuées ainsi que les fauteuils. Un déménageur a été pris sur 4 jours, correspondant au vœu, à la fois du gestionnaire du site ainsi que des Chefs de Services.Les travaux de cloisonnement ont débuté, engagement également de la rénovation d'une partie des sols. Selon la Direction toutes les demandes ont été satisfaites.

En réponse à notre liminaire (cf infra) la Direction a réaffirmé son engagement sur les travaux de réfection des sols concernant le nouveau SIP et le Président va réunir les agents fusionnés des SIE afin de leur apporter des éclaircissements sur l'organisation des tâches qu'ils devront effectuer.

Pour l'accueil, la Direction a précisé qu'il n'y avait pas le choix. Soit c'est un accueil au rez de chaussée, soit un responsable vient chercher le contribuable et le raccompagne à chaque fois (recommandations de la DG en matière de sécurité oblige).

- La fusion SIE Anglet/Bayonne se fera au 01-01-2018 **Tagerfip : 1A+ 2A 19B 15C**
- La fusion SIP de Anglet/Bayonne idem au 01-01-2018 **Tagerfip : 1A+ 3A 22B 31C (inclus transfert impôts Ustaritz 1B)**
- La fusion de Garlin, Thèze Arzacq se fera sur Arzacq au 01-01-2018 **Tagerfip : 1 A 3B 1C ;**
- La fusion de Salies, Sauveterre, Navarrenx se fera à Sauveterre 01-01-18 **Tagerfip : 1A+ 2B 2C ;**

➲ Le Président s'est engagé sur une permanence hebdomadaire dans les communes perdant leur Trésorerie (éventuellement recours à l'EDR, caisse sans numéraire).

- La fusion de Ustaritz Hasparren se fera à Hasparren au 01-01-2018 **Tagerfip : 1A+ 6B 1C.**
- Y-aura-t-il une permanence impôt ; SPL ? La question est à l'étude, le Président n'a pas tranché.
- Lescar va perdre le recouvrement impôt au profit du SIP de Pau Nord au 01/09/2018.Le transfert n'est pas sans conséquence sur les emplois implantés. 2 emplois seront implantés au Sip.

Pour autant, le Président va laisser Lescar en « surnombre » aux fins de résorption du retard pris en Communal.Le rapport commandé par le Président va en ce sens.

➔ Transfert des amendes de la TPM de Bayonne à la Trésorerie d'Anglet au 01-09-2018

Tagerfip 1A+ 2A 8B 2C. Le souci est que le transfert des emplois ne correspondra pas au transfert des charges (1 agent suivrait la mission).La Directrice du Pôle filière Fiscale nous a précisé qu'il fallait revoir les modalités de travail afin qu'elles soient plus conformes aux directives de la DG.

Vos élus FO-DGFIP64 ne peuvent cautionner ces restructurations qui trouveront leurs aboutissements en 2022 par la disparition de la quasi totalité des postes en milieu rural ! La mise en place des permanences ne nous apparaît pas pertinente. **Vote contre**.

➔ Nous attirons l'attention de nos collègues sur le fait que ces chiffres figurant au TAGERFIP sont susceptibles de modifications lors du CTL emploi prévu le 14-12-2017.

► La modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie d'Anglet Adour Océan. (pour avis et vote)

Vos élus FO-DGFIP restent fidèles à leur positionnement de défense du service public. Ils constatent que les collègues n'ont pas d'autre alternative que de réduire les heures d'ouverture au public afin de pallier le surcroît de charges.

Par contre, nous rappelons à chaque fois que la DGFIP scie la branche sur laquelle elle est assise.

► La détermination des quatre indicateurs complémentaires du Tableau de Bord de Veille Sociale (pour avis et vote)

Rappelons que le TBVS est la « photographie » de l'état des lieux des postes et services.

Nous avons proposé 4 critères qui nous paraissaient être révélateurs de certaines difficultés rencontrées tant dans les services que les postes en parallèle avec les données du CHS-CT afin d'exercer des droits d'alerte au bénéfice de nos collègues.

Deux de nos propositions ont été retenues le taux d'absentéisme pour maladie ainsi que le nombre de jours, par structures, d'intervention de l'EDR .

Les deux autres critères émanant d'autres OS sont,le nombre d'audiences auprès de la Direction ainsi que le nombre de demandes de mutations locales et nationales par service.

Les OS ont voté unanimement pour.

► L'expérimentation de l'organisation de Centre des Finances Publiques avec caisse sans numéraire (pour avis et vote)

Au départ les postes expérimentateurs étaient 4 ils sont passés à ……..un : Pontacq.

L'opposition des Chefs de Poste et des élus ont fait en sorte que le Président reconsidère le périmètre d'expérimentation. Lembeye et Monein n'en feront pas partie. Thèze non plus mais en raison de la fusion avec Arzacq.

Vos élus FO-DGFIP ont alerté le Président sur le fait qu'il faudrait renforcer la Trésorerie de Nay, qui en plus d'un déficit va voir un report des espèces de Pontacq.

Le Chef de la Division Gestion Publique regrettait que ces postes ne puissent pas développer des moyens modernes de paiement. Nous lui avons rappelé que nous étions encore un service public, que notre priorité était plus axée sur la faculté donnée aux populations fragiles de pouvoir régler en numéraire.

► Le point sur l'expérimentation de rationalisation des guichets de la CDC. (Pour information)

C'est le regroupement des opérations « caisse » de la CDC sur certains postes.Ce point n'appelle de notre part aucune observation.

► L'adoption du règlement intérieur du Centre de Contact (pour information)

Nos remarques ont été développées en préambule. Nous ne saurions cautionner le travail le samedi y compris le soir jusqu'à 22h00 et pourquoi pas le dimanche ? Le volontariat peut exister, soit , et le jour où il n'y a plus de volontaires ?

L'indemnitaire a été jugée suffisante par la Direction en réponse à notre liminaire. Nous revendiquons un indemnitaire plus conséquent pour nos collègues face à des conditions de travail particulières.

Le CDC connaît par ailleurs des problèmes avec l'applicatif e-contact. Vos élus FO-DGFIP 64 ont demandé à ce qu'une communication soit faite auprès des SIPS et Trésoreries mixtes sur les délais de traitement des demandes en cours des usagers, utiles, au cas de réception au guichet de ces derniers.

► Les questions diverses

Vos élus FO-DGFIP sont revenus à la charge concernant la TPM de Bayonne (nous nous sommes faits le relais d'une demande de vacataires). La Direction nous a précisé avoir utilisé la dotation, entre autre, pour les comptes de gestion d'un autre poste.

Concernant les places de parking de la nouvelle Trésorerie d'Anglet 9 places payantes sont réservées pour le personnel . Ces places sont prises en charge par la DDFIP .

Enfin la Direction nous a précisé que le service RH allait perdre des emplois en 2018 au profit de la Région, de même que le service Dépense à l'horizon 2019 .

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, suggestions !!!

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet)
Floriane DE Linage (SIE Bayonne) Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)